



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 juin 2002

Conventions Ville de Niort / Associations diverses

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juin 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHÉ, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

DELIBERATION D20020170

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002

Vie Associative/Jumelages

Conventions Ville de Niort / Associations diverses

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après informations aux Offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subventions avec les associations ci-dessous nommées :

Niort Aviron Club	200 €
Ball Trap Club Niortais	1 524 €
Niort Hand Ball	380 €
A.P.A.J.H.	8 385 €
COREAM (convention d'objectifs)	12 958 €
COREAM	2 287 €
Le Chaleuil Dau Pays Niortais	763 €
Handi Char à Voile – Côte de Lumière	198 €
Alliance Croatie	2 440 €
Imputation budgétaire : 920.251 – 6574 #03137	

Officiers de Réserve – Section de Niort	1 918 €
Imputation budgétaire : : 920 0251 – 6574 #03161	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 11
Non participé : 0
Excusé :

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)